

ANNEXE DESCRIPTIVE DU PROJET

MONTASTRUC LA CONSEILLERE

Mise en place d'éclairage public au niveau de l'espace Multimodal

✓ **Problématique du projet**

Suite à la création d'un espace multimodal, la commune a demandé la mise en place d'un éclairage public au niveau de l'accès et sur le parking. Le SDEHG a proposé la création d'un réseau d'éclairage public avec la pose de 3 ensembles et de 2 mats aiguilles, commandés par une horloge astronomique radio pilotée placée au niveau du coffret de commande P28 GARE.

✓ **Périmètre du projet et classement de la voie à éclairer**

Le projet se situe au niveau de la gare de la commune. Il est proposé de classer la voie éclairée en classe d'éclairage CE5 suivant la norme d'éclairage européenne EN13201 ce qui correspond à une rue de desserte avec véhicules en stationnement et une vitesse estimée inférieure à 30km/h. Il en résultera un éclairement moyen de 7,5 lux avec un coefficient d'uniformité de 0,4.- Le projet devra respecter l'arrêté du 27/12/2018 et sera en catégorie « a »

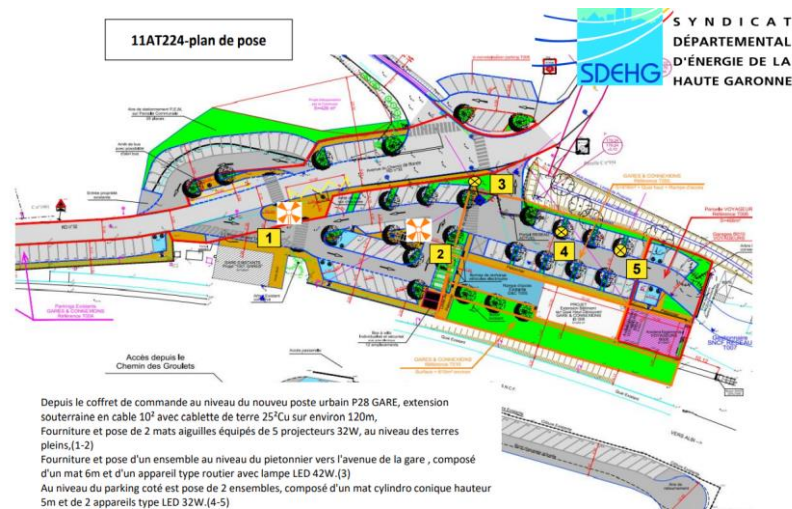


✓ Critères techniques et présentation du matériel d'éclairage

Deux mats aiguilles équipés de 5 appareils seront positionnés sur le terre-plein au niveau de l'entrée du parking et au niveau du terre-plein dans le premier parking, afin de faciliter le cheminement pour les places PMR, et de ne pas gêner le stationnement.

Deux ensembles seront positionnés au niveau du parking coté EST.

L'ensemble du Génie Civil et la pose des fourreaux sera prise en charge par l'entreprise intervenant pour la communauté des communes.



Descriptif :

Fourniture et pose de 2 mats aiguilles équipés de 5 projecteurs 32W, au niveau des terres pleins,(1-2)

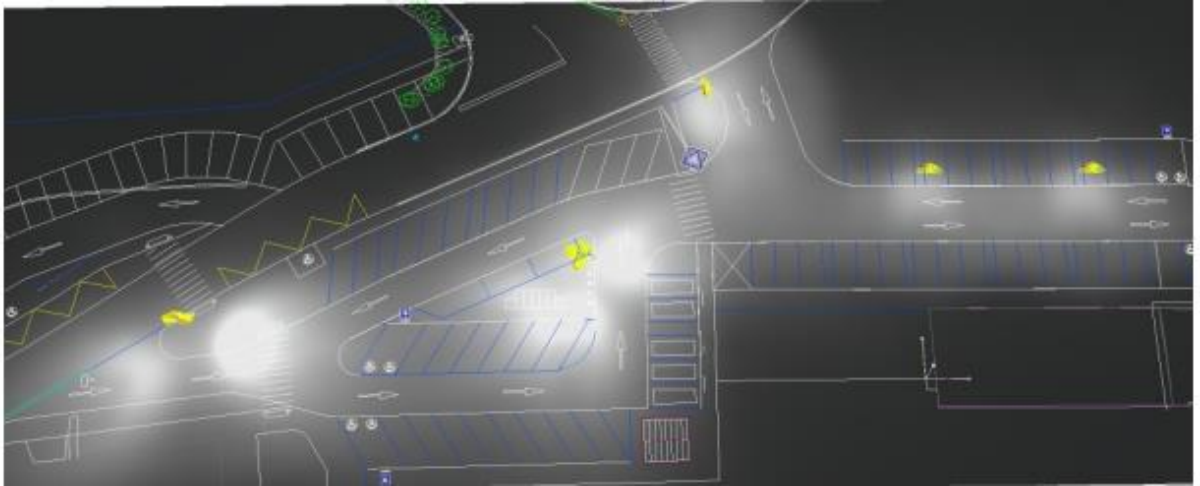
Fourniture et pose d'un ensemble au niveau du piétonnier vers l'avenue de la gare, composé d'un mat 6m et d'un appareil type routier avec lampe LED 42W. (3)

Au niveau du parking coté est pose de 2 ensembles, composé d'un mat cylindro conique hauteur 5m et de 2 appareils type LED 32W. (4-5)

✓ Critères esthétiques du matériel d'éclairage

Ce projet d'extension d'éclairage public est
Conçu sur la base de mâts en acier cylindro-conique
Équipés de lanterne de routières et de
Deux mats aiguilles contemporains.
La couleur sera déterminée avec la commune.





✓ **Maîtrise de la consommation d'électricité**

Le coût annuel en électricité est estimé à 223€ TTC/an . En terme énergétique, avec une coupure nocturne de 5h00 la consommation d'énergie est de 0.36kwh/m², ce qui donnera un classement en catégorie A suivant le graphique ci-contre :

Consommation annuelle en kWh / m ² de chaussée	
A+	< 0,7
A	< 1
B	< 1,5
C	< 2
D	< 2,5
E	> 2,5